
Arrêté N° 2017-DDT/SABE/DEPL-01 en date du 31 janvier 2017

relatif au classement sonore des infrastructures de transports terrestres routières communales et à l'isolement acoustique des bâtiments affectés par le bruit sur le territoire du département de la Moselle

Direction : Direction Départementale des Territoires de la Moselle

Signataire : Emmanuel BERTHIER

Qualité du Signataire : Préfet de la Moselle

Date de signature : 31/01/2017

Lieu de consultation du document : DDT57/SABE - Mission Déplacements

Date de publication : 09/02/2017

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires
de la Moselle
Mission Bruit

ARRETÉ

N°2017-DDT/SABE/DEPL-N°01 DU

31 JAN. 2017

**RELATIF AU CLASSEMENT SONORE
DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES ROUTIERES
COMMUNALES ET A L'ISOLEMENT ACOUSTIQUE DES BATIMENTS AFFECTES
PAR LE BRUIT SUR LE TERRITOIRE DU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**

**LE PREFET DE LA MOSELLE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** le Code de l'environnement, notamment les articles L.571-10 et R571-32 et R571-43 relatif au recensement et au classement sonore des infrastructures de transports terrestres ;
- Vu** le Code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L111-11-1 et L111-11-2, et R.111-4-1. R.111-23-1 à R.111-23-3, relatifs à l'isolement acoustique des logements contre le bruit des transports terrestres ;
- Vu** le Code de l'urbanisme, notamment les articles R.111-1, R.111-3-1, R.123-13, R.123-14 et R.123-22, relatifs aux constructions et travaux faisant l'objet d'une autorisation de construire ;
- Vu** la loi n°92-1444 du 31 décembre 1992, relative à la lutte contre le bruit ;
- Vu** les arrêtés interministériels du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement et de santé ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;
- Vu** la circulaire du 25 mai 2004 portant sur le bruit des infrastructures de transports terrestres ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°DCTAJ-2016-A-01 du 1^{er} janvier 2016 portant délégation de signature en faveur de Monsieur Alain CARTON, Secrétaire Général de la préfecture de la Moselle ;
- Vu** la consultation des communes concernées par les secteurs affectés par le bruit situées au voisinage des infrastructures, conformément à l'article R.571-39 du Code de l'environnement;
- Vu** l'appui technique du CEREMA,
- Considérant** que le classement sonore des infrastructures de transports terrestres routières communales a lieu d'être réactualisé ;
- Sur proposition** de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de la Moselle.

ARRÊTE

ARTICLE 1er – OBJET

Les dispositions de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé sont applicables dans le département de la Moselle aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres routières mentionnées à l'article 2 du présent arrêté et représentées sur la carte jointe en annexe 2.

ARTICLE 2 – TRONCONS CONCERNES

Le tableau figurant en annexe 1, donne pour chacun des tronçons d'infrastructures concernés :

- le classement dans une des cinq catégories définies dans l'arrêté du 30 mai 1996 visé ci-dessus,
- la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de ces tronçons,

Cette annexe 1 indique également le type de tissu urbain relatif au tronçon concerné.

ARTICLE 3 – NIVEAU SONORE A PRENDRE EN COMPTE

Les niveaux sonores que les constructeurs doivent prendre en compte pour la détermination de l'isolement acoustique des bâtiments à construire dans les secteurs affectés par le bruit, définis à l'article 2, sont :

Catégorie	Niveau sonore au point de référence, en période diurne (en dB(A))	Niveau sonore au point de référence, en période nocturne (en dB(A))
1	83	78
2	79	74
3	73	68
4	68	63
5	63	58

Les niveaux sonores des voies sont évalués en des points de référence situés, conformément à la norme NF S31-130 « cartographie du bruit en milieu extérieur », à :

- une hauteur de 5 mètres au-dessus du plan de roulement,
 - 2 mètres en avant de la ligne moyenne des façades pour les rues en U,
 - une distance de l'infrastructure de 10 mètres, augmentés de 3 dB(A) par rapport à la valeur en champ libre pour les tissus ouverts, afin d'être équivalents à un niveau en façade.
- L'infrastructure est considérée comme rectiligne, à bords dégagés, placée sur un sol horizontal réfléchissant,

Les notions de rues en « U » et de « tissu ouvert » sont définies dans la norme citée précédemment.

ARTICLE 4 – ISOLEMENT ACOUSTIQUE DES BATIMENTS A CONSTRUIRE

Les bâtiments d'habitation, les bâtiments d'enseignement, les bâtiments de santé, de soins et d'action sociale, ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique à construire dans les secteurs affectés par le bruit, mentionnés à l'article 2, doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs.

Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon l'article 5 et suivants de l'arrêté du 30 mai 1996 et l'article 7 et suivants de l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé.

ARTICLE 5 – COMMUNES CONCERNEES

Les communes concernées par le présent arrêté sont mentionnées dans l'annexe 1.

ARTICLE 6 – REPORT DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Conformément aux dispositions de l'article L 571-10-2 du code de l'environnement, les périmètres des secteurs affectés par le bruit situés le long des voies concernées doivent être reportés à titre d'information par les maires concernés dans les annexes graphiques de leur PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou POS (Plan d'Occupation des Sols) et les PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) conformément aux dispositions des articles R123-13, R123-14 et R313-6 du code de l'urbanisme.

Une mise à jour de ce document sera effectuée le cas échéant conformément à l'article R 123-22 du Code de l'Urbanisme.

ARTICLE 7 – PRISE EN COMPTE DES ARRÊTES ANTERIEURS

Les dispositions du présent arrêté se substituent de plein droit, pour les infrastructures et tronçons concernés mentionnés à l'article 2, à celles des arrêtés antérieurs en date du 27 juin 2000 et du 04 octobre 2004.

ARTICLE 8 - PUBLICITE ET AFFICHAGE

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Moselle et fera l'objet d'un affichage durant 1 mois minimum dans les mairies concernées visées à l'article 5 conformément à l'article R 571-41 du code de l'environnement.

Il sera tenu à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires de la Moselle. Cet arrêté sera également publié sur le site internet des services de l'État de la Préfecture de la Moselle.

ARTICLE 9 – RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication

ARTICLE 10 – EXECUTION

M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle, Mesdames les Sous-Préfètes de Forbach-Boulay-Moselle et Sarrebourg-Château-Salins, Messieurs les Sous-Préfets de Thionville et Sarreguemines, Messieurs les Maires des communes concernées et M. le Directeur Départemental des Territoires de la Moselle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

METZ, le 31 JAN. 2017
Le Préfet



Emmanuel BERTHIER

ANNEXE 1

**LISTE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES COMMUNALES CONCERNEES PAR LE CLASSEMENT SONORE
DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES DE LA MOSELLE**

REMARQUES PRELIMINAIRES

- La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à une distance comptée de part et d'autre de l'infrastructure mesurée, pour les infrastructures routières, à partir du bord de la chaussée de la voie la plus proche.

Selon la catégorie de classement de l'infrastructure, cette largeur est la suivante :

Catégorie	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	d = 300 m
2	d = 250 m
3	d = 100 m
4	d = 30 m
5	d = 10 m

Pour être annexée à l'arrêté n°2017-DDT/SABE/DEPL-N°01 du

31 JAN. 2017

Le Préfet,

Emmanuel BERTHIER

1. VOIES EXISTANTES

Commune	Voie	Origine	Extrémité	TMJA	%PL	Vitesse	Type Rue	Catégorie
LE BAN-SAINT-MARTIN	AVENUE DE LA LIBERTE	RUE DU NORD	RUE SAINT-SIGSBERT	5000	5.00	50	Ouvert	4
LE BAN-SAINT-MARTIN	RUE DE LA COTE	ROUTE DE PLAPEVILLE	RUE SAINT-SIGSBERT	5049	1.00	30	Ouvert	5
LE BAN-SAINT-MARTIN	RUE SAINT-SIGSBERT	RUE DE LA COTE	AVENUE DE LA LIBERTE	6919	1.20	30	Ouvert	5
LE BAN-SAINT-MARTIN	RUE SAINT-SIGSBERT	AVENUE DE LA LIBERTE	AVENUE HENRI II	5338	0.50	30	Ouvert	5
Commune	VOIE	DÉBUT	FIN	TMJA	%PL	VITESSE	TYPE RUE	Catégorie
CREUTZWALD	rue du Général Cochois	rue de Carling	rue de la Croix	5741	1.4	50	Ouvert	4
CREUTZWALD	rue de la Gare	rue de Valence	rue de Carling	8800	1.0	50	Ouvert	4
CREUTZWALD	rue de la Houe	Rue du Cimetière	Rue de Carling	7000	4.5	50	Ouvert	4
Commune	Voie	Debut	Fin	TMJA	%PL	Vitesse	Type Rue	Catégorie
HAGONDANGE	RUE WILSON	RUE DE VERDUN	RUE DU HASSEL	13680	6.00	50	Ouvert	3
HAGONDANGE	RUE WILSON	R WILSON B33 (30)	RUE DU HASSEL	6000	5.00	50	Ouvert	4
HAGONDANGE	RUE WILSON	R WILSON B14 (30)	R WILSON B33 (30)	6000	5.00	30	Ouvert	5
HAGONDANGE	RUE WILSON	VOIE ROMAINE	R WILSON B14 (30)	6000	5.00	50	Ouvert	4
HAGONDANGE	RUE AMBROISE CROIZAT	RUE PASTEUR	AVENUE DU 8 MAI 1945	8963	6.30	50	Ouvert	4
HAGONDANGE	AVENUE DU 8 MAI 1945	RUE AMBROISE CROIZAT	RUE DE METZ	10299	7.80	50	Ouvert	4
HAGONDANGE	RUE PASTEUR	RUE DE VERDUN	RUE AMBROISE CROIZAT	5000	3.00	50	Ouvert	4

METZ	GRANGE AUX DAMES	A31	RUE DE LA GRANGE AUX DAMES	8900	2	50	0	4
METZ	PONT FAIDHERBE	A31	FAIDHERBE	20000	2	50	0	3
METZ	AVENUE DES 2 FONTAINES	AVENUE DU FORT GAMBETTA	RUE PIERRE BOILEAU	14000	2	50	0	3
METZ	AVENUE DES 2 FONTAINES	PONT SNCF	RUE PIERRE BOILEAU	13000	2	50	0	4
METZ	AVENUE VICTOR HEGLY	GIRATOIRE DUPUIS	BOULEVARD POINCARRE	10000	2	50	0	4
METZ	BOULEVARD POINCARRE	ALLEE VICTOR HEGLY	RUE DE LA GARDE	10770	2	50	0	4
METZ	RUE ANTOINE	RUE PASTEUR	AVENUE LECLERC DE HAUTE-CLOQUE	7500	2	50	0	4
METZ	RUE ANTOINE LOUIS	RUE PASTEUR	PASSAGE DU SABLON	6700	2	50	0	4
METZ	RUE DE BELLETANCHE	AVENUE DE STRASBOURG	RUE CLAUDE BERNARD	6300	5	50	0	4
METZ	RUE CHAMBIERE	RUE DES BENEDICTINS	PONT DES GRILLES	5300	2	50	0	4
METZ	RUE CHARLEMAGNE	RUE GAMBETTA	AVENUE FOCH	5013	2	50	U	3
METZ	RUE CLAUDE CHAPPE	BOULEVARD DE LA SOLIDARITE	BOULEVARD DOMINIQUE FRANCOIS ARAGO	5000	7	50	0	4
METZ	RUE DES CLOUTIERS	BOULEVARD D ALSACE	RUE DES FEVRES	5000	2	50	0	4
METZ	RUE CLOVIS	RUE DE TOUL	RUE ANTOINE LOUIS	5500	2	50	0	4
METZ	RUE DU COETLOSQUET	RUE DU PONT DES LOGES	RUE SAINT-GENGOULF	5000	2	50	0	4
METZ	RUE DES DEPORTES	RUE DE TYOLI	ALLEE JEAN BURGER	6100	2	30	0	5
METZ	RUE DES DRAPIERS	RUE DU GENERAL METMAN	RUE DES FEVRES	5000	2	50	0	4
METZ	RUE DES DRAPIERS	RUE DES FEVRES	BOULEVARD DE LA SOLIDARITE	6700	2	50	0	4
METZ	EN FOURNIERE	PLACE DES PARAIRES	EN JURUE	7600	4	30	0	5
METZ	EN FOURNIERE	EN JURUE	RUE DE LADOUCETTE	5000	4	30	U	3
METZ	EN FOURNIERE	RUE DE LADOUCETTE	RUE FABERT	8500	2	30	U	3
METZ	AVENUE LOUIS DEBONNAIRE	RUE LOTHAIRE	AVENUE DE L'AMPHITHEATRE	7500	2	50	0	4
METZ	RUE DES FEVRES	RUE DES CLOUTIERS	RUE DES POTIERS D ETAIN	5000	2	50	0	4
METZ	RUE FELIX SAVART	RUE CLAUDE CHAPPE	RUE DE GRIGY	5000	2	50	0	4
METZ	AVENUE FOCH	AVENUE JOFFRE	AVENUE JEAN XXIII	23400	2	50	0	3
METZ	RUE DU FORT QUEULEU	RUE DES DEPORTES	RUE DU PROFESSEUR OBERLING	9500	2	50	0	4
METZ	RUE DU FORT QUEULEU	RUE DU PROFESSEUR OBERLING	AVENUE DE STRASBOURG	11500	2	50	0	4
METZ	RUE GABRIEL PIERNE	AVENUE ANDRE MALRAUX	RUE SENTE A MY	8700	2	50	0	4
METZ	RUE GABRIEL PIERNE	RUE SENTE A MY	RUE SAINT-PIERRE	5100	2	50	0	4
METZ	RUE GAMBETTA	PLACE RAYMOND MONDON	RUE PASTEUR	12236	2	50	0	4
METZ	RUE DE LA GARDE	BOULEVARD POINCARRE	RUE DU MOYEN PONT	15456	2	50	0	3
METZ	RUE DE LA GENDARMERIE	RUE DU PERE POTOT	RUE DU CAMBOUT	5000	2	30	U	4

METZ	RUE DU GENERAL DELESTRAINT	PONT DU VIGNOLE	RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	13000	2	50	0	4
METZ	RUE DE GENIVAUX	RUE DE LA CORCHADE	BOUTON DOR	5000	2	50	0	4
METZ	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	BOULEVARD SAINT-SYMPHORIEN	RUE PAUL FERRY	12796	2	50	0	4
METZ	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU	RUE PAUL FERRY	RUE DU CANAL	12000	2	50	0	4
METZ	RUE GEORGES DUCROCO	RUE LOTHAIRE	RUE TURGOT	5500	2	50	0	4
METZ	BOULEVARD DE GUYENNE	RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	BOULEVARD DE PROVENCE	8152	3	50	0	4
METZ	BOULEVARD DE GUYENNE	BOULEVARD DE PROVENCE	BOULEVARD DE LA SOLIDARITE	7952	3	50	0	4
METZ	RUE HAUTE-SEILLE	PLACE MAZELLE	RUE DU CAMBOUT	11000	2	30	0	4
METZ	RUE HAUTE-SEILLE	RUE CAMBOUT	PLACE SAINT-SIMPLICE	8500	2	30	0	5
METZ	RUE HAUTE-SEILLE	PLACE SAINT-SIMPLICE	PLACE DES PARAIRES	7600	2	30	0	5
METZ	AVENUE LECLERC DE HAUTELOCOU	RUE WILSON	RUE MOZART	17000	2	50	0	3
METZ	AVENUE LECLERC DE HAUTELOCOU	RUE VERLAINE	RUE MOZART	11000	2	50	0	4
METZ	AVENUE JEAN XXIII	AVENUE FOCH	PLACE MAZELLE	36500	2	50	0	3
METZ	JOFFRE-POINCARRE	AVENUE ROBERT SCHUMAN	BD POINCARRE	5500	2	50	0	4
METZ	AVENUE JOFFRE	PLACE MONDON	AVENUE ROBERT SCHUMAN	26000	2	50	0	3
METZ	AVENUE JOFFRE	AVENUE ROBERT SCHUMAN	BD GEORGES CLEMENCEAU	30500	2	50	0	3
METZ	RUE JOSEPH HENOT	RUE GOUSSEL	RUE ROEDERER	11840	2	50	0	4
METZ	RUE JOSEPH HENOT	RUE ROEDERER	RUE PROFESSEUR OBERLING	10000	2	50	0	4
METZ	RUE JULES LAGNEAU	RUE SAINT-PIERRE	RUE DES FRANCS	3500	2	50	0	4
METZ	RUE LAURENT CHARLES MARECHAL	RUE GEORGES DUCROCO	RUE DE TVOLI	10000	2	50	0	4
METZ	RUE LAURENT CHARLES MARECHAL	RUE DE TVOLI	RUE GOUSSEL FRANCOIS	12600	2	50	0	4
METZ	RUE LOTHAIRE	RUE GEORGES DUCROCO	AVENUE LOUIS DEBONNAIRE	17000	2	50	0	3
METZ	RUE LOTHAIRE	AVENUE LOUIS DEBONNAIRE	RUE DES MESSAGERIES	15878	2	50	0	3
METZ	RUE LOTHAIRE	RUE DES MESSAGERIES	AVENUE ANDRE MALRAUX	16000	2	50	0	3
METZ	RUE LOTHAIRE	AVENUE ANDRE MALRAUX	RUE SENTE A MY	10553	2	50	0	4
METZ	RUE MANGIN	RUE DE LA MARNE	RUE DU 20EME CORPS AMERICAIN	9000	2	30	0	5
METZ	RUE MANGIN	RUE DU 20EME CORPS AMERICAIN	RUE EDMOND GOUDCHAUX	7000	2	50	0	4
METZ	RUE MANGIN	RUE EDMOND GOUDCHAUX	AVENUE DE PONT-A-MOUSSON	7500	2	50	0	4
METZ	RUE HENRY MARET	RUE PASTEUR	RUE PIERRE PERRAT	6500	2	50	0	4
METZ	MAZELLE-PLANTIERE	RUE HAUT DE SEILLE	PASSAGE DE PLANTIERES	24101	2	50	0	3
METZ	MOYEN PONT	RUE DE LA GARDE	BOULEVARD SEROT	8000	10,6	50	0	4
METZ	RUE NICOLAS JUNG	ROUTE DE LORRY	RUE DE LA FOLIE	6500	2	50	0	4
METZ	RUE NICOLAS JUNG	RUE DE LA FOLIE	ROUTE DE WOIPPY	7500	2	50	0	4

METZ	PLACE DES PARAIRES	RUE DES TANNEURS	RUE MAZELLE	8500	2	30	0	5
METZ	PASSAGE DU SABLON	RUE CLOVIS	RUE AUX ARENES	17910	2	50	0	3
METZ	RUE PASTEUR	RUE DU SABLON	RUE HENRY MARET	6800	2	50	0	4
METZ	RUE PASTEUR	RUE DU SABLON	PLACE JEAN MOULIN	6800	2	50	U	3
METZ	RUE PASTEUR	RUE DU SABLON	RUE ANTOINE	6800	2	50	0	4
METZ	RUE PIERRE BOILEAU	ROUTE DE THIONVILLE	RUE PIERRE ET MARIE CURIE	6000	6,5	50	0	4
METZ	RUE PIERRE BOILEAU	RUE PIERRE ET MARIE CURIE	AVENUE DES 2 FONTAINES	5500	2	50	0	4
METZ	PLACE D ARMES	EN FOURNIRUE	RUE D ESTREES	6500	5	20	0	4
METZ	PLACE DE LA COMEDIE	RUE DU PONT DE LA PREFECTURE	PONT DES ROCHES	7300	2	50	0	4
METZ	PLACE JEAN MOULIN	RUE PASTEUR	AVENUE LECLERC DE HAUTECLOCQUE	11350	2	50	0	4
METZ	PONT DE L ARGONNE	RUE DE TOUL	RUE AUX ARENES	11600	2	50	0	4
METZ	RUE PAUL TORNOW	PLACE DE LA COMEDIE	RUE DES ROCHES	6500	2	30	0	5
METZ	PONT DES MORTS	BOULEVARD ROBERT SEROT	RUE DE PARIS	12169	2	50	0	4
METZ	PONT DU CANAL	RUE DE PARIS	A31	12802	2	50	0	4
METZ	RUE DU PONT ROUGE	AVENUE DE PLANTIERES	RN233	7500	2	50	0	4
METZ	RUE DU PONT SAINT-MARCEL	RUE BELLE-ISLE	Pont	7400	2	30	U	3
METZ	RUE DU PONT SAINT-MARCEL	Pont	PLACE DE LA COMEDIE	7500	2	30	0	5
METZ	RUE DES PRES	RUE DE TVOLI	RUE GEORGES DUCROCOQ	6300	2	50	0	4
METZ	QUAI PAUL VAUTRIN	MOYEN PONT	RUE DE LA PAIX	6000	2	50	0	4
METZ	QUAI PAUL VAUTRIN	RUE DE LA PAIX	RUE DU PONT DES ROCHES	5000	2	50	0	4
METZ	QUAI PAUL WILZER	RUE SAINTE-BARBE	RUE DE PARIS	6000	2	50	0	4
METZ	RUE AUX ARENES	RUE PAUL DIAGRE	RUE DE L ARGONNE	7000	2	50	0	4
METZ	RUE AUX ARENES	RUE DE L ARGONNE	PASASSE DU SABLON	5000	2	50	U	3
METZ	RUE AUX ARENES	PASSAGE DU SABLON	AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	10700	2	50	0	4
METZ	RUE DE L ARGONNE	RUE AUX ARENES	RUE DES FRANCS	10000	2	50	0	4
METZ	RUE DE LA CHARRIERE	RUE DES PINS	RUE DES CARRIERES	5000	2	50	0	4
METZ	RUE DE PARIS	QUAI PAUL WILZER	PLACE GORMONTFAGNE	12990	2	50	0	4
METZ	RUE DE QUEULEU	AVENUE DE PLANTIERES	RUE TURGOT	12000	2	30	U	3
METZ	RUE DE TOUL	RUE CLOVIS	RUE CHARLES PETRE	9000	2	50	0	4
METZ	RUE DU SABLON	RUE PASTEUR	RUE LAFAYETTE	8000	2	50	U	3
METZ	RUE SAINT-PIERRE	RUE AUX ARENES	RUE GEORGE ROBINSON	10000	2	50	U	2
METZ	RUE SAINT-PIERRE	RUE GEORGE ROBINSON	RUE JULES LAGNEAU	9500	2	30	U	3
METZ	RUE SAINT-PIERRE	RUE GABRIEL PIERNE	RUE LOTHAIRE	10000	2	30	U	3
METZ	RUE DE SALIS	AVENUE DU PRESIDENT JF KENNEDY	AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY	5367	2	50	0	4
METZ	RUE SENTE A MY	RUE DE CASTELNAU	RUE DU LAVOIR	7080	2	50	0	4
METZ	RUE SENTE A MY	RUE DU LAVOIR	RUE DES PLANTES	7500	2	50	0	4
METZ	RUE SENTE A MY	RUE DES PLANTES	RUE SAINT-ANDRE	8000	2	50	0	4
METZ	RUE SENTE A MY	RUE SAINT-ANDRE	RUE LOTHAIRE	8900	2	50	0	4
METZ	BOULEVARD ROBERT SEROT	RUE RU PONT DES MORTS	MOYEN PONT	8000	4,4	50	0	4
METZ	RUE DES TANNEURS	RUE MAZELLE	TANNEURS O	9000	2	30	U	3
METZ	RUE DES TANNEURS	RUE DE LA BASSE SEILLE	TANNEURS U	9000	2	30	0	11/19 5

METZ	RUE DE TIVOLI	RUE DES PRES	RUE DES DEPORTES	6000	2	50	0	4
METZ	RUE SAINTE-BARBE	PONT EBLE	QUAI PAUL WILTZER	6500	7,4	50	0	4
METZ	RUE VAUBAN	PLACE DU GENERAL DE GAULLE	AVENUE FOCH	8500	15,6	50	0	3
METZ	RUE DE VERDUN	RUE CLOVIS	PLACE JEAN MOULIN	12000	2	50	0	4
METZ	RUE VERLAINE	PLACE JEAN MOULIN	AVENUE DU PRESIDENT JF KENNEDY	11700	2	50	0	4
METZ	BOULEVARD DE PROVENCE	RUE CLAUDE BERNARD	RUE DU FORT DES BORDES	6000	5,2	50	0	4
METZ	RUE DE VALLIERES	RUE DE LA CORCHADE	RUE JEANNE JUGAN	5000	2	50	0	4
METZ	PONT DU VIGNOBLE	bruelle R233	RUE DU GENERAL DELESTRAINT	10000	2	50	0	4
METZ	RUE DES FRERES LACRETELLE	RUE DU PONT ROUGE	D955	15000	2	50	0	3
METZ	SQUARE DU GENERAL MANGIN	RUE GAMBETTA	RUE D AUSTRASIE	5000	13	50	0	4
METZ	RUE PASTEUR	RUE D AUSTRASIE	RUE HENRY MARET	5500	2	50	0	3
METZ	AVENUE FRANCOIS MITTERAND	RUE AUX ARENES	AVENUE LOUIS DEBONNAIRE	5000	2	50	0	4
METZ	RUE DES HAUTS PEUPLIERS	RUE DE BELLETANCHE	RUE MONTPLAISIR	9000	2	50	0	4
METZ	RUE GEORGES DUCROCO	RUE DES PRES	RUE LAURENT CHARLES MARECHAL	5500	2	50	0	4
METZ	RUE SENTE A MY	RUE LOTHAIRE	RUE GABRIEL PIERNE	7500	2	50	0	4
METZ	RUE LOTHAIRE	RUE SENTE A MY	RUE SAINT-PIERRE	5000	2	50	0	4
METZ	RUE TURGOT	RUE DES 3 EVECHES	RUE GEORGES DUCROCO	5000	2	50	0	4
METZ	PONT DES ROCHES	QUAI PAUL VAUTRIN	PLACE DE LA COMEDIE	5000	2	50	0	4
METZ	RUE DU PONT DES ROCHES	QUAI PAUL VAUTRIN	PLACE CHAMBRE	5000	2	30	0	4
METZ	PLACE NELSON MANDELA	BOULEVARD ROBERT SEROT	RUE DU PONT DES MORTS	3000	19	50	0	4
METZ	RUE DE PONT-A-MOUSSON	RUE DU GENIE	RUE MANGIN	13000	4,2	50	0	3
METZ	AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY	AVENUE JOFFRE	RUE DE SALUS	17240	2	50	0	3
METZ	AVENUE DE NANCY	RUE VERLAINE	RUE DU GENIE	13000	2	50	0	2
METZ	RUE CLAUDE BERNARD	RUE LOUIS GANNIE	BOULEVARD DE PROVENCE	8000	2	50	0	4
METZ	PLACE DE CHAMBRE	RUE DU PONT DES ROCHES	RUE DE TORNOW	6000	2	30	0	4
METZ	RUE BELLE-ISLE	RUE DU PONT DES MORTS	RUE DU PONT SAINT-MARCEL	6500	5	50	0	4
METZ	RUE DE CASTELNAU	RUE PAUL DIACRE	RUE SENTE A MY	7500	2	30	0	5
METZ	RUE LAFAYETTE	PASSAGE DU SABLON	PLACE GENERAL DE GAULLE	14000	2	50	0	3
METZ	BOULEVARD MAGNOT	PLACE MAZELLE	BOULEVARD PAIXHANS	25000	2	50	0	3
METZ	BOULEVARD PAIXHANS	BOULEVARD ANDRE MAGNOT	PONT DES GRILLES	24000	2	50	0	3
METZ	BOULEVARD DE L EUROPE	RUE DES PETITES SOEURS	RUE DE STOXEY	6100	2	50	0	4
METZ	RUE ARDANT DU PICO	PLACE POUTIFFROY	PONT FAIDHERBE	17400	2	50	0	3
METZ	CITE UNIVERSITAIRE	PLACE SAULCY	PLACE SAULCY	5700	4	30	0	5
METZ	PASSAGE DE L'AMPHITHEATRE	RUE AUX ARENNES	RUE VAUBAN	15100	3	50	0	3
METZ	AVENUE DE PLANTIERES	RUE DES FRERES LACRETELLE	RUE DU PONT ROUGE	11300	5,4	50	0	4
METZ	AVENUE DE STRASBOURG	RUE DU PONT ROUGE	RUE DE BELLETANCHE	12800	5	50	0	3
METZ	AVENUE DE STRASBOURG	RUE DE BELLETANCHE	ROUTE DE LAQUENEXY	10000	2	50	0	4
METZ	AVENUE DE THIONVILLE	RUE DE LA PATROTTE	RUE DES INTENDANTS ERNEST ET JOSEPH JOBA	13600	2	50	0	3

Commune	Voie	Début	Fin	TMJA	% PL	Vitesse	Type Rue	Catégorie
METZ	AVENUE DE THIONVILLE	RUE DES INTENDANTS ERNEST ET JOSEPH JOBA	RUE PIERRE BOILEAU	14500	3,9	50	0	3
METZ	BOULEVARD DE TREVES	RUE HENRY DE RANCONVAL	PONT GAMBETTA	25200	2	50	0	3
METZ	ROUTE D ARS LAQUENEXY	AVENUE DE STRASBOURG	D 155d	8500	6,7	50	0	4
METZ	RUE DES ALLIES	ROUTE DE WOIPPY	PONT DU CANAL	10300	2	50	0	4
METZ	CARREFOUR DU BADE	RUE DU GENERAL METNAM	RUE DU BARROIS	28000	2	50	0	3
METZ	RUE DU FORT GAMBETTA	AVENUE DE THIONVILLE	AVENUE DES 2 FONTAINES	13800	2	50	0	3
METZ	RUE DU GENERAL METNAM	BOULEVARD DE L EUROPE	CARREFOUR DU BADE	6400	2	50	0	4
METZ	RUE DES DAMES DE METZ	RUE DE CASTELNAU	AVENUE ANDRE MALPRAUX	9000	2	50	0	4
METZ	PONT DU PONTIFFROY	PLACE DU PONTIFFROY	RUE SAINTE BARBE	7000	6,5	50	0	4
METZ	PLACE DU PONTIFFROY	BOULEVARD PONTIFFROY	PONT DU PONTIFFROY	24000	3,5	50	0	3
METZ	RUE HENRY DE RANCONVAL	BOULEVARD MAGNOT	BOULEVARD DE TREVES	18000	2	50	0	3
METZ	RUE JEAN BURGER	BOULEVARD DE TREVES	RUE FRANCOIS SIMON	13400	2	50	0	3
METZ	AVENUE ROBERT SCHUMAN	AVENUE JOFFRE	RUE DU GENERAL GASTON DUPUIS	7458	0	30	0	5
METZ	AVENUE ROBERT SCHUMAN	RUE DU GENERAL GASTON DUPUIS	RUE DU MARECHAL LYAUTY	7020	0	30	0	5
METZ	AVENUE ROBERT SCHUMAN	RUE DU MARECHAL LYAUTY	RUE WINSTON CHURCHILL	5700	0	30	0	5
METZ	AVENUE ROBERT SCHUMAN	AVENUE JOFFRE	PLACE DU ROI GEORGES	7218	0	30	0	5
METZ	AVENUE SEBASTOPOL	RUE DES CLOUTIERS	BOULEVARD DE LA SOLIDARITE	11700	5	50	0	4
METZ	BOULEVARD DE LA SOLIDARITE	RUE DU FORT QUEULEU	AVENUE SEBASTOPOL	17800	2	50	0	3
METZ	RUE WINSTON CHURCHILL	RUE DES CLERCS	RUE SERPENOISE	5112	0	30	0	5
METZ	RUE DE COETLOSQUET	RUE SERPENOISE	RUE DU PONT DES LOGES	5000	0	30	0	4
METZ	BOULEVARD VICTOR DEMANGE	BOULEVARD DE TREVES	BOULEVARD DE PAIXHANS	17100	2	50	0	3
METZ	PLACE DU ROI GEORGES	AVENUE ROBERT SCHUMAN	RUE HENRY MARET	12300	7,7	50	0	3
METZ	PLACE RAYMOND MONDON	giratoire FOCH-JOFFRE	RUE PIERRE PERRAT	32000	2	50	0	3
METZ	RUE BELLE-ISLE	PLACE SAINT-VINCENT	RUE DES BENEDICTINS	1752	0	50	0	5
METZ	RUE DE LA PATROTTE	RUE GEORGES WEILL	RUE DU COMMANDANT BRASSEUR	5000	0	50	0	5
METZ	RUE DES INTENDANTS JOSEPH ERNEST JOBA	AVENUE DE THIONVILLE	feu tricolore	5000	0	50	0	5
METZ	PLACE DU GENERAL DE GAULLE	RUE LAFAYETTE	RUE VAUBAN	5000	0	50	0	5
METZ	RUE DU JUGE P. MICHEL	RUE DE LA GARDE	RUE AUX OURS	5000	0	50	0	5
METZ	RUE PIERRE PERRAT	RUE HENRY MARET	RUE GAMBETTA	4236	0	50	0	5
METZ	RUE WINSTON CHURCHILL	RUE DU JUGE P. MICHEL	AVENUE NEY	4152	0	50	0	5

Commune	VOIE	DÉBUT	FIN	TMJA	% PL	VITESSE	TYPE RUE	Catégorie
SAINT-AVOLD	rue des Anglais	rue du Maréchal Foch	rue Lemire	10361	3,80	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	rue Maréchal Foch	D603	rue des Anglais	7348	3,90	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	rue du Général de Gaulle	rue du 27 novembre	Rue Poincaré	7533	4,10	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	rue de la Gare	avenue des Mitrailleurs	D20 (giratoire)	8398	4,20	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	boulevard de Lorraine	avenue Georges Clémenceau	rue Houllé	7315	3,80	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	Boulevard de Lorraine	Rond Point de l'Europe	Rue Houllé	5500	3,80	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	Boulevard de Lorraine	Avenue Clémenceau	Rue Foch	7000	3,00	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	rue des Généraux Altmeyer	Rue du Gros Hêtre	Route du Puits	5000	8,00	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	rue des Généraux Altmeyer	Rue du Gros Hêtre	Rond point de l'Europe	6077	6,10	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	avenue Georges Clémenceau	boulevard de Lorraine	RDE03	7600	3,50	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	avenue Georges Clémenceau	boulevard de Lorraine	rue du Général Hirschauer	7000	3,00	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	Rue du 27 novembre	Rue du Général de Gaulle	rue des Mitrailleurs	6267	3,90	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	Passage des Polls	Rue Poincaré	Rue du 27 novembre	9741	1,00	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	Rue des Moulins	rue Poincaré	Bld de Lorraine	5000	4,00	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	Rue du Général Mangin	boulevard de Lorraine	Rue des Moulins	7500	3,00	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	Rue du Général Mangin	Rond point de l'Europe	D603	5000	6,00	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	Rue Poincaré	Rue du Général de Gaulle	Rue des Moulins	5000	3,00	50	Ouvert	3
SAINT-AVOLD	Rue du Général Hirschauer	Rue Foch	Avenue Clémenceau	7000	3,00	50	Ouvert	4
SAINT-AVOLD	Rue du Général Hirschauer	Avenue Clémenceau	Rue Poincaré	5000	4,00	50	Ouvert	4

COMMUNE	VOIE	DÉBUT	FIN	TMJA	% PL	VITESSE	TYPE RUE	Catégorie
SARREGUEMINES	rue de la Montagne	giratoire Rotherspitz	rue du Lycée	9000	2,60	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	rue Louis Pasteur	rue Sainte-Croix	Chaussée Louvain	5440	10,40	50	Ouvert	3
SARREGUEMINES	rue Clemenceau	rue du Maréchal Joffre	rue Geiger	6632	4,10	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	rue de la Montagne	rue du Lycée	pont SNCF	9001	2,60	50	Ouvert	2
SARREGUEMINES	rue de la Montagne	pont SNCF	rue Nationale	9001	2,60	50	Ouvert	3
SARREGUEMINES	rue de la Montagne	rue du Petit Paris	rue Victor Hugo	9001	2,60	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	rue du Maréchal Foch	rue Claire Oster	rue du Maréchal Joffre	6000	3,00	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	rue Clemenceau	rue Alexandre Geiger	pont de l'Europe	13000	3,00	50	Ouvert	3
SARREGUEMINES	rue Nationale	rue de la Montagne	Rue Sainte-Croix	6000	3,00	50	Ouvert	3
SARREGUEMINES	rue Clemenceau	rue de la Montagne	rue de Lallemand	6500	4,00	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	rue du Maréchal Foch	rue du Maréchal Joffre	D974-route de Bitché	11752	4,30	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	rue des Bouleaux	rue du Champs de Mars	giratoire accès Cora	5500	3,00	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	Chaussée de Louvain	rue Jean Lamy	Rue Pasteur	8634	4,00	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	Rue Jean Lamy	Rue Ch. Utzschneider	Rue de Bitché	5241	4,00	30	Ouvert	4
SARREGUEMINES	Champ de Mars	Giratoire Rue des Bouleaux	Giratoire déviation Sud	6088	5,00	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	Pont de l'Europe	Rue Foch	Chaussé de Louvain	14762	4,00	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	Pont des Alliés	Chaussé de Louvain	Rue J. Roth	8790	4,00	50	Ouvert	4
SARREGUEMINES	Rue Ch. Utzschneider	Chaussé de Louvain	Rue Nationale	6000	3,00	50	Ouvert	3

Commune	Vote	Début	Fin	TMLJA	% PL	Vitesse	Type Rue	Catégorie
String-Wendel	Rue St-François	Rue Nationale	Gratoire Vieille Usine	5788	3	30	Ouvert	4
String-Wendel	Rue St-Guy	Rue Nationale	Panneau fin d'agglomération	7306	5	50	Ouvert	4
Commune	Vote	Début	Fin	TMLJA	% PL	Vitesse	Type Rue	Catégorie
THIONVILLE	Avenue Clémenceau	Avenue de Guise	Place du Luxembourg	6363	2,9	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Rue de Longwy	Rue des Horticulteurs	Rue Aimé Lemud	8020	1,5	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Rue de Longwy	Rue Aimé Lemud	Rue de Saint-Pierre	7000	2,0	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Route des Romains	Route d'Esch-Sur-Alzette	Route de Guentrange	11463	4,4	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Route des Romains	Alée de la terrasse	Rue de Saintignon	8000	3,0	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Route de Guentrange	Chaussée d'Asie	Route des Romains	10443	2,5	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Alée Bel Air	Rue du Frescaty	Chaussée d'Océanie	7330	4,8	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Alée R. Poincaré / Libération	Place de la République	Rue du Cygne	8205	3,9	50	U	4
THIONVILLE	Alée R. Poincaré / Libération	Chaussée d'Océanie	Rue du Cygne	8205	3,9	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Chaussée d'Amérique	Avenue Comte de Bertier	Avenue Saint-Expéry	15496	6,9	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Chaussée d'Océanie	Avenue Saint-Expéry	Alée de la Libération	10795	11,8	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Chaussée d'Asie	Alée de la Libération	Route de Guentrange	18705	4,8	50	Ouvert	3
THIONVILLE	Chaussée d'Afrique	Chaussée d'Asie	Rue Paul Albert	18842	3,3	50	Ouvert	3
THIONVILLE	Place de la République	Alée R. Poincaré	Rue de Strasbourg	20000	2,0	50	Ouvert	3
THIONVILLE	Rue du Gl. Mangin	Avenue Martin	Alée R. Poincaré	10443	5,4	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Rue Paul Albert	Avenue Martin	Chaussée d'Afrique	10465	6,1	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Boulevard du Xxe Corps	Avenue Clémenceau	Alée R. Poincaré	5200	2,3	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Boulevard Foch	Alée R. Poincaré	Rue du Marnège	9213	1,0	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Boulevard Foch	Rue du Marnège	Avenue Clémenceau	9213	1,0	50	Ouvert	5
THIONVILLE	Rue du Général de Castelnau	Rond Point Martin	Place de la République	20134	3,2	50	Ouvert	3
THIONVILLE	Quai Crauser	Place de la République	Quai Marchal	22803	3,9	50	Ouvert	3
THIONVILLE	Quai Marchal	Quai Crauser	Place du Luxembourg	19255	0,5	50	Ouvert	3
THIONVILLE	Avenue Comte de Bertier	Avenue Albert 1er	Chaussée d'Amérique	14717	3,7	50	Ouvert	3
THIONVILLE	Avenue Albert 1er	Place du Luxembourg	Avenue de Gaulle	14717	3,7	50	Ouvert	3
THIONVILLE	Avenue Albert 1er	Avenue de Gaulle	Square René Schwartz	14717	3,7	50	U	2
THIONVILLE	Avenue Albert 1er	Square René Schwartz	Rue de Gravelotte	14717	3,7	50	Ouvert	3
THIONVILLE	Route de la Briquerie	Avenue de Guise	Chaussée d'Océanie	5555	2,5	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Rue des Horticulteurs	Rue de Longwy	Gratoire TERVILLE	7330	1,7	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Rue Saintignon	Route du Crève-Coeur	Chemain de la Guinguette	8750	3,0	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Place Notre Dame	Rue du Général Mangin	Alée R. Poincaré	6170	5,7	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Rue du Maillet	Route d'Esch-Sur-Alzette	Rue du Linkfing	5940	6,6	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Route du Crève-Coeur	Rue Château Jeannot	Rue Friscaty	6306	3,2	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Rue des Enfants De La Fensch	Rue du Maréchal Joffe	Rue de Saint-Pierre	8055	2,30	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Rue Friscaty	Alée Bel-Air	Route du Crève-Coeur	5831	3,3	50	Ouvert	4

Commune	Voie	Début	Fin	TMJA	% PL	Vitesse	Type Rue	Catégorie
THIONVILLE	Rue du Maréchal Joffe	Rue de Saint-Pierre	Rue Stephen Liegard	8540	3,00	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Rue du Maréchal Joffe	Rue du Général Castelhan	Rue Stephen Liegard	14210	2,50	50	Ouvert	3
THIONVILLE	Rue du Maréchal Joffe	Place Marie-Louise	Place de la République	10000	2,00	50	U	4
THIONVILLE	Avenue Merlin	Rue du Général Mangin	Rue de Saint-Pierre	7382	2,30	50	Ouvert	4
THIONVILLE	Rue Saint-Pierre	Avenue Merlin	Rue du Maréchal Joffe	6190	1,7	50	U	4

Commune	Voie	Début	Fin	TMJA	% PL	Vitesse	Type Rue	Catégorie
SAINT-JULIEN-LES-METZ	RUE DES TERRES ROUGES	RUE JEAN BURGER	RUE DES MELEZES	6000	0,00	30	Ouvert	5

Commune	VOIE	DÉBUT	FIN	TMJA	% PL	VITESSE	TYPE RUE	Catégorie
Woippy	rue de la Gare	rue de Metz	rue de Maison Neuve	18768	1,0	50	Ouvert	3
Woippy	Rue de Maison Neuve	Rue de la Gare	RD 953	10000	1,0	50	Ouvert	3
Woippy	rue Maréchal Foch	rue Henry Ladonchamps	rue de la Gare	7429	4,6	50	Ouvert	4
Woippy	rue du Rucher	rue de Metz	rue de la Chavée	6341	0,0	50	Ouvert	4
Woippy	rue du Fort Gambetta	RD953	avenue des deux fontaines	13753	3,0	50	Ouvert	3

Commune	Voie	Debut	Fin	TMJA	%PL	Vitesse	Type Rue	Categorie
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DU CANAL	RUE DU GENIE	RUE DES COUVENTS	8500	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DES COUVENTS	RUE DU CANAL	RUE DE REIMS	5000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DES COUVENTS	RUE DE REIMS	RUE CHARLES DE GAULLE	6000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE MERISSE	RUE DES COUVENTS	RUE DE PONT-A-MOUSSON	5300	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE CHARLES DE GAULLE	RUE DES COUVENTS	RUE SAINT-PAUL	5000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DE BLORY	RUE DE MARLY	RUE DES VOLONTAIRES	6000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DE BLORY	RUE DES VOLONTAIRES	RUE DE LA HORGNE	7000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DE LA HORGNE	CHEMIN DE BLORY	Port HORGNE	7700	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE SAINT-ANDRE	RUE DE MARLY	RUE GENERAL FRANATTE	7000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE SAINT-ANDRE	RUE DE MARLY	RUE PHILIPPE COLSON	6500	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE SAINT-ANDRE	RUE PHILIPPE COLSON	Port HORGNE	8000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DE MARLY	RUE SAINT-ANDRE	RUE DE BLORY	5000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DU STADE	RUE DE MARLY	AVENUE DES ORMES	5000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DES LOGES	RUE SAINT-LADRE	RUE MANGIN	6000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DES LOGES	RUE SAINT-LADRE	RUE MANGIN	6000	2.00	50	U	3
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE	RUE SAINT-LADRE	RUE DE PONT-A-MOUSSON	5000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DE PONT-A-MOUSSON	RUE MANGIN	RUE DE JOUY	13045	4,2	50	O	3
MONTIGNY-LES-METZ	RUE SAINT-LADRE	RUE DE FRESCATY	RUE PAUL SIMMINGER	5000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE SAINT-LADRE	RUE MONSEIGNEUR HEINTZ	RUE DE FRESCATY	8000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DE FRESCATY	RUE SAINT-LADRE	Gitatoire MARLY	8000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DES JONCS	RUE DE FRESCATY	CHEMIN DES SOURCES	5000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DES LILAS	RUE DE PONT-A-MOUSSON	passage SNCF	5000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	AVENUE DU PRESIDENT ROBERT SCHUMAN	RUE DE PONT-A-MOUSSON	RUE DU FOSSE	6000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DU CANAL	RUE DES COUVENTS	RUE DU FOSSE	5000	2.00	50	O	4
MONTIGNY-LES-METZ	RUE DU HAUT RHELE	RUE DE TOURENNE	RUE DE PONT-A-MOUSSON			50	O	5
MONTIGNY-LES-METZ	PASSAGE DU HAUT RHELE	RUE DU HAUT RHELE	RUE DU SAINT QUENTIN			50	O	5